

Lancé en 2021, l'Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABC) de Saint-Etienne Métropole a permis d'améliorer les connaissances naturalistes sur le territoire, de mieux les prendre en compte dans les projets d'aménagement du territoire et de les partager au plus grand nombre.

Les données présentées dans ce document ont été recueillies au cours de l'ABC entre 2021 et 2023 mais également lors de prospections antérieures. Elles ne sont pas exhaustives mais font ressortir les connaissances actuelles de la biodiversité sur la commune.

Chagnon : Fiche d'identité

Superficie : 2.48 km²
 Nombre d'habitants (en 2020) : 204
 Altitude minimale et maximale : 300-518 m

Les chiffres clés

212 espèces végétales
 155 espèces animales
 dont 18 patrimoniales

Un milieu naturel remarquable



Frênaies-chênaies

Une espèce phare



Le petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

Les espèces à Chagnon

Groupe d'espèces	Nombre de données	Nombre d'espèces (à l'échelle de la métropole)	Nombre d'espèces sur liste rouge* (à l'échelle de la métropole)
Mammifères (sans chauves-souris)	19	9 (43)	1 (11)
Chauves-souris	24	5 (24)	1 (12)
Oiseaux	1091	81 (222)	15 (65)
dont nicheurs	495	55 (145)	19 (72)
Reptiles	30	4 (15)	0 (4)
Amphibiens	7	3 (16)	0 (6)
Odonates	33	16 (52)	0 (16)
Papillons	101	37 (109)	1 (9)
Végétaux	352	212 (1912)	0 (38)
Total	1657	367 (2393)	18 (161)

* espèces sur Liste Rouge de l'UICN (NT, VU, EN, CR)

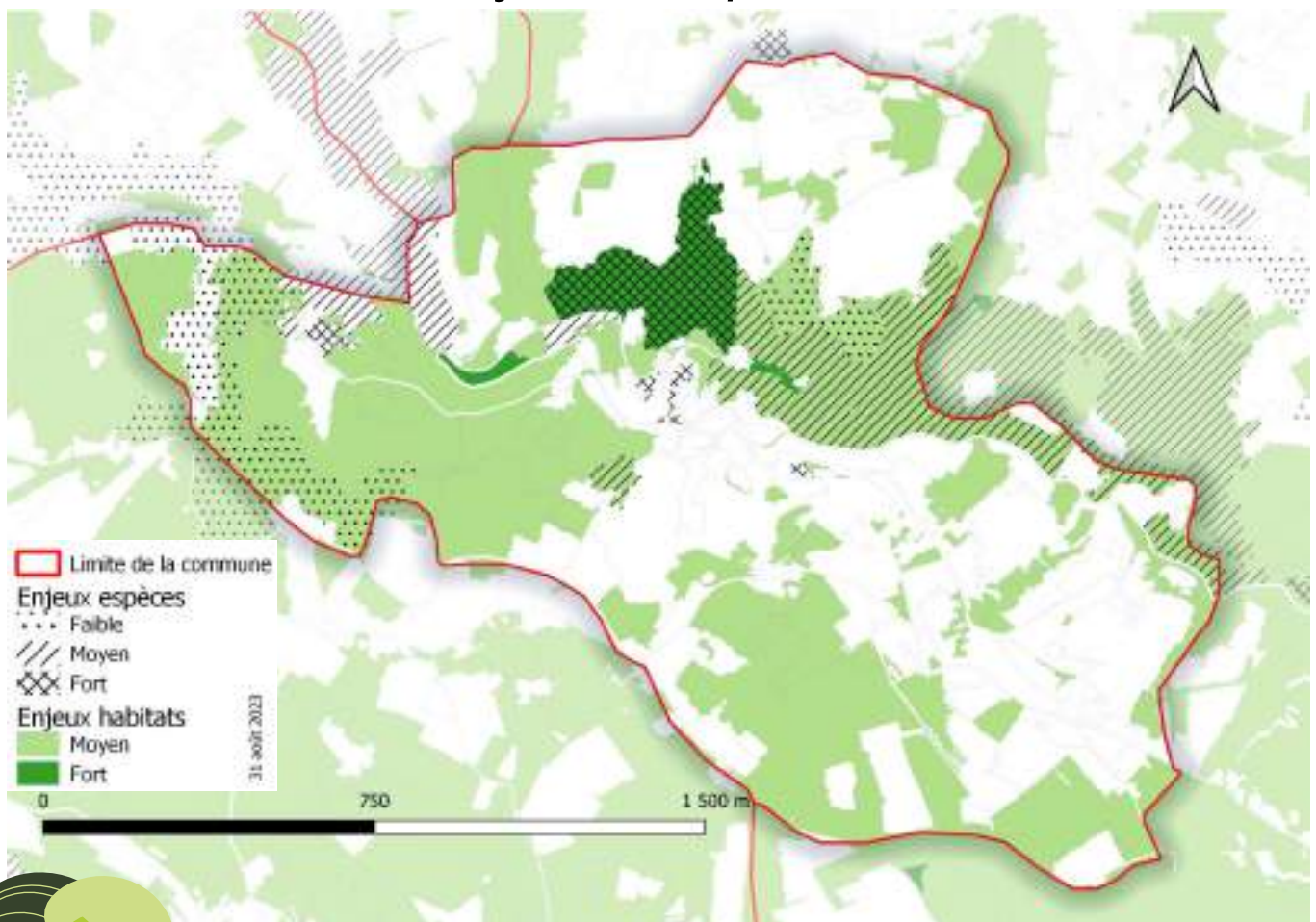
Zoom sur les enjeux

Au nord de la commune de Chagnon, la vallée de la Durèze est composée majoritairement de boisements, de fourrés et d'espaces ouverts agricoles. Parmi ces boisements, la frênaie-chênaie est un type de boisement remarquable. On y trouve aussi bien des chiroptères (petit rhinolophe, barbastelle d'Europe) que des oiseaux forestiers. Quatre espèces de pics sont connus sur la commune. La mosaïque que forment ces boisements avec les prairies est importante dans la fonctionnalité écologique en permettant à une grande diversité d'espèces d'accomplir leur cycle de vie. Sur les prairies sèches de Chagnon, autour de Cruziot, est connu un papillon rare, l'azuré des orpins. Pour accomplir son cycle de vie, ce papillon a besoin de sa plante-hôte mais aussi d'une espèce de fourmi particulière qui va s'occuper de la nymphe au sein de la fourmilière avant sa transformation. La gestion extensive des milieux permet de les préserver durablement pour la biodiversité mais aussi pour les services rendus à l'espèce humaine : lutte contre le réchauffement climatique, stockage de carbone, apport de ressources énergétiques, etc.

Frênaie-Chênaie et prairie sèche



La carte des zones à enjeux métropolitains



Focus sur les espèces patrimoniales

L'azuré des orpins

Petit papillon sombre à liserés blancs et bleus sur le dessus et bleu-clair à points noirs et oranges sur le dessous, l'azuré des orpins fréquente les milieux ouverts chauds et rocailleux où il trouve ses plantes hôtes.



Le petit rhinolophe ⚠️

Chiroptère de petite taille, le petit rhinolophe se reconnaît à son nez en fer à cheval. Il fréquente les forêts de feuillus et les secteurs de bocage. Cette espèce est surtout observée en hiver dans des anciennes mines de la vallée du Gier ou un tunnel des gorges de la Loire.



Le grand-duc d'Europe ⚠️

Reconnaisable à son envergure et ses yeux orange, le plus grand rapace nocturne du monde niche principalement en falaise. La répartition du grand-duc d'Europe est très clairsemée sur le territoire de Saint-Étienne Métropole.



⚠️ Espèce protégée

Atout

- Vallon de la Durèze : ce vallon est bien préservé et abrite de nombreuses espèces remarquables dans ses forêts et les zones rocheuses notamment.

Pressions

- Les zones en arboriculture sont traitées de façon intensive, ne permettant pas l'accueil de la biodiversité.
- L'urbanisation étant étalée le long des routes, vers Leymieux notamment, la faune ne peut plus se déplacer librement entre les différents vallons. Les corridors écologiques locaux sont altérés.

Pistes d'action (basées sur le Guide en faveur de la biodiversité)

- Favoriser le passage de la petite faune (Fiche P13)
- Améliorer les connaissances des papillons de la commune (Fiche C5)
- Communiquer et sensibiliser les habitants à la nature communale (Fiches S)

Pour aller plus loin...

Pour davantage de ressources techniques et bibliographiques, vous pouvez consulter le site :
engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr

Pour toute question concernant cette action, vous pouvez nous contacter via :
engageepourlanature@saint-etienne-metropole.fr



Saint-Etienne Métropole
2 Avenue Grüner - CS 80257 - 42006 Saint-Etienne Cedex 1

www.saint-etienne-metropole.fr



11 rue René Cassin
42 100 Saint-Etienne

loire@fne-aura.org

04 77 41 46 60



Agir pour
la biodiversité

11 rue René Cassin
42 100 Saint-Etienne

loire@lpo.fr

04 77 41 46 90



Coordination : Emilie Joly - FNE Loire

Maquette : Anna Marsollier - FNE Loire

Rédaction : Emilie Joly, Anna Marsollier, Amélie Potignon - FNE Loire ; Emmanuel Véricel, Nicolas Lorenzini - LPO AuRA

Relecture : Renaud Doitrand - FNE Loire ; François Jeanne - LPO AuRA

© photos : Frênaie-chênaie (p.1) : Amélie Potignon - FNE Loire ; Rhinolophe (p.1 et p.3) : Nicolas Lorenzini - LPO AuRA ; Frênaies (p.2) : Amélie Potignon - FNE Loire ; Azuré (p.3) : Emmanuel Véricel - LPO AuRA ; Grand-duc (p.3) : Pascal et Lydie Dubois - LPO AuRA

Publication : 08/2023

Projet financé par l'OFB et Plan France Relance

